

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 13

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 25

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2014

Réuni le : 25/11/2014

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Destination: CANNES

Thème: Accès à la culture cinématographique

Public: 1ères CAV enseignement de spécialité et facultatif

Durée du séjour: 1er groupe 16/05/2015 au 20/05/2015 & 2ème groupe 20/05/2015 au 24/05/2015

Après présentation en commission permanente du 18 novembre 2014

Participation des familles: 202 €

Budget total 6.666 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 28/11/2014

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 28/11/2014

Date de publication : 13/12/2014

Date d'exécution : 13/12/2014

Instruction

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observations



VOYAGE SCOLAIRE

BUDGET PREVISIONNEL

Fiche voyage alternative avec une baisse du niveau d'encadrement : 2 accompagnateurs par groupe au lieu de 3

Lieu :	Festival de Cannes 2015
Responsable du voyage :	BELUCHA Félix, Amit
Date départ :	Groupe 1 : 16 mai 2015 / Groupe 2 : 20 mai 2015
Horaire :	8h (ou selon horaire SNCF)
Date retour :	Groupe 1 : 20 mai 2015 / Groupe 2 : 24 mai 2015
Horaire :	20h (ou selon horaire SNCF)
Classe(s) :	Premières CAV : spécialités et facultatifs
Thème :	Accès à la culture cinématographique
Transport :	Mieux disant : train SNCF ou Autocar privé

Accompagnateur(s) : 2 accompagnateurs / groupe - Mme Blanchaud - MM. Perrotte, Bellicha, Nédélec.

PRESTATIONS FACTURÉES	
PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE	202,00 €
NOMBRE D'ELEVES	29
NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS	4
RATIO : 1 accompagnateur pour : 7,3 élèves	

DEPENSES	
Transport	2 141,00 €
Hébergement	4 525,00 €
Visites (musées...)	
Organisme de voyage (vovagiste)	
Assurance annulation collective incluse	
Autres : repas	
Autres : entrées	
TOTAL	6 666,00 €
dont régie d'avance	500,00 €
RECETTES	
Familles	5 858,00 €
M.D.L.	
Etablissement - accompagnateurs	808,00 €
Etablissement - participation	
Subvention Région	
Autre :	
Autre :	
TOTAL	6 666,00 €
EQUILIBRE BUDGETAIRE :	OUI

Fait à Lunel, le 14/10/2013

l'enseignant organisateur
F. A. Bellicha

Accord Proviseur :

Visa Gestionnaire

Visa Agent comptable

Observations :

CHARGES NON FACTURÉES (à la charge des familles)			
REPAS ELEVES			
PU / JOUR	NB JOURS	TOTAL/ELEVE	
11	5	55	

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE TOTALE (FACTURÉE-NON FACTURÉE) 257,00 €

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE TOTALE (FACTURÉE SEULEMENT) 202,00 €

Remarques :

Le niveau de la participation/élève correspondant aux prestations facturées est de 195 euros au budget prévisionnel depuis 4 ans, et passe cette année à 202 euros du fait de la baisse du niveau d'encadrement (une partie des frais étant incompressible, la diminution du nombre d'accompagnateurs fait partiellement passer ces frais à la charge des familles).
Les années passées, la participation réelle a été beaucoup plus faible que celle prévue, du fait de l'ouverture du voyage à d'anciens élèves, ce qui a permis un remplissage optimal des logements, et d'un coût du transport bien maîtrisé :

- En 2010-2011, la participation réelle a été de 155 euros (et donc de 990 euros pour le lycée)
- En 2011-2012, la participation réelle a été de 168 euros (et donc de 1008 euros pour le lycée)
- En 2012-2013, la participation réelle a été de 165 euros (et donc de 990 euros pour le lycée)
- En 2013-2014, la participation réelle a été de 167 euros (et donc de 1002 euros pour le lycée)

Pour 2014-2015, avec l'encadrement réduit, parvenir à un coût individuel réel de 180 à 185 euros est un objectif paraissant réaliste (le coût pour le lycée serait alors d'au plus 740 euros)

- l'hébergement comprend une kitchenette. Les élèves peuvent cuisiner à moindre frais, et à des horaires compatibles avec la fréquentation d'un festival